



Rallye CAPH 13 juin 2012



« Vive l'été ! »

La cyberbase d'Hordain organise le 13 juin 2012 « le défi des cyberbases de la CAPH ». Le défi consiste à répondre à une quinzaine de questions en cherchant les réponses sur Internet. Le thème de cette après-midi portera sur les événements culturels de l'été 2012

L'animation se déroulera de 14h à 17h environ:

1. Mise en place des équipes (de 14h à 14h30) : mise en relation des contacts par Windows Live Messenger et test
2. Le défi (14h30 à 16h) : recherche
3. 16h (au plus tard) : envoi des réponses, suivi de la réception du corrigé et autocorrection de chaque équipe.
4. 16h30 : Publication du classement (Contrôle réalisé ensuite par l'Espace organisateur qui pourra donner lieu à un nouveau classement)
5. 16h30 : Echange entre les participants

• LES PARTICIPANTS

Les équipes ont été préalablement définies par l'animateur de la cyber-base.

Leur travail :

- chercher sur internet les réponses aux questions
- envoyer par messagerie à l'animateur de leur espace : le numéro de la question, la réponse, l'adresse complète de la page internet où trouver cette réponse (pas l'image)

• L'ANIMATEUR

Doit :- former son équipe

- prévoir une adresse de messagerie instantanée de contact, avec Windows Live Messenger
- conseiller les participants, sans faire les recherches à leur place.

• RENSEIGNEMENTS

Cyber-base d'Hordain

Animateurs : Bertrand MOLINIER – Sandrine DOISE - Jean-Matthias HUBERT

Tél : 03 27 36 01 31

Mail : enp-hordain@hotmail.fr

• TRAVAIL PREPARATOIRE A LA JOURNEE

- Prévoyez un appareil photo et envoyez moi des photos
- Prévenez éventuellement la presse !



Rallye CAPH 13 juin 2012



« Vive l'été ! »

REGLEMENT

- **Article 1 :** le rallye internet est ouvert à tous **les Espaces Numériques de la Porte du Hainaut**
- **Article 2 :** une équipe doit être composée de plusieurs participants
- **Article 3 :** les recherches devront se dérouler sous la responsabilité d'un animateur qui pourra conseiller les participants mais sans faire la recherche à leur place.
- **Article 4 :** le défi se déroulera le **mercredi 13 juin à 14H30** et sera organisé par l'espace Numérique d'Hordain
- **Article 5 :** les 14 questions ainsi que la question subsidiaire seront envoyées par Email à 14H30 le mercredi 13 juin.
- **Article 6 :** chaque question permet de marquer de 50 à 150 points. (Total sur 1500 points) Les points ne sont validés qu'avec le lien Internet correspondant.
- **Article 7 :** les équipes devront envoyer l'ensemble des réponses avant 16h précise par mail dans l'ordre et en précisant bien le numéro des questions.
- **Article 8 :** l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclarée vainqueur. La question subsidiaire permettra de départager les éventuels ex aequo.
- **Article 9 :** l'esprit du rallye est de participer à une petite compétition sans qu'il n'y ait réellement d'enjeu. Cependant, des lots pourront être distribués à l'équipe gagnante.
- **Article 10 :** à l'issue du temps de recherche (1H30) un temps sera accordé afin que les différentes équipes puissent échanger sur messagerie instantanée, sur leur ressenti par rapport au jeu.
- **Article 11 :** Un classement sera publié dès 16h30. Celui-ci sera susceptible d'être modifié après contrôle de l'Espace organisateur à partir des questionnaires reçus avant 16h précise.
- **Article 12 :** les inscriptions des équipes pour le défi seront closes le mardi 12 juin à 17 h.
- **Article 13 :** si un espace numérique souhaite organiser la prochaine session, afin de créer un challenge annuel, qu'il se fasse connaître au plus tôt !

Bertrand MOLINIER
Cyber-base d'HORDAIN